



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

**Québecor dépose une plainte au Bureau de concurrence
concernant un possible partenariat entre Loblaw et Glentel**

Montréal, le 12 juin 2024 – Québecor a déposé une plainte au Bureau de la concurrence pour dénoncer une entente entre Loblaw et les opérateurs sans fil Bell et Rogers, à travers leur entreprise conjointe Glentel, qui donnerait à ces dernières l'exclusivité des ventes réalisées dans les comptoirs La boutique mobile (The Mobile Shop). Cet accord, qui pourrait exclure Freedom Mobile de 180 épiceries appartenant à Loblaw, renforcerait encore une fois la mainmise de l'oligopole des télécommunications qui contrôlerait désormais, selon les données disponibles, 62,5 % de l'ensemble des revendeurs tiers dans le secteur du sans-fil au Canada.

Québecor est confiante que le Bureau de la concurrence s'attardera aux pratiques du géant de l'alimentation ainsi qu'au modèle d'affaires des coentreprises comme Glentel qui favorise la concentration à l'insu et aux dépens des consommatrices et des consommateurs canadiens.

« L'entente entre Loblaw et Glentel cache une nouvelle tentative de la part des acteurs dominants du marché des télécommunications pour contrecarrer la concurrence. À notre connaissance, il n'existe aucun autre oligopole où deux des trois principaux acteurs seraient autorisés à travailler main dans la main pour exclure les concurrents d'un canal de vente au détail aussi essentiel. Cette nouvelle pression exercée par Loblaw, une entreprise sur laquelle le Bureau de la concurrence enquête actuellement pour tactiques anticoncurrentielles dans le secteur de l'alimentation, soulève de grandes inquiétudes », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

Un canal de vente essentiel au maintien d'une saine concurrence

La vente au détail représente une part importante des revenus générés par l'industrie canadienne du sans-fil. Québecor estime qu'en 2023 au Canada, plus de 80 % des ventes de produits sans fil ont été réalisées en personne, en boutique.

Bell, Rogers et Telus ont une emprise indéniable sur ce marché, notamment par le biais de détaillants tiers qui opèrent sous des appellations génériques comme La cabine T, Wave sans fil et Wow! Mobile boutique, en donnant à la clientèle un sentiment trompeur d'objectivité. À l'heure actuelle, 49,5 % de ces détaillants sont contrôlés par au moins un membre du « Big 3 ». Si les 180 points de vente La boutique mobile passent aux mains de Glentel, cette proportion augmentera à 62,5 %, renforçant du même coup la mainmise exercée par l'oligopole sur les ventes au détail de produits et de services sans fil.

« L'expansion des ventes au détail contrôlées fait en sorte que les autres joueurs sont privés d'une chance juste et équitable d'entamer les parts de marché dominés par les trois géants. Ces préoccupations ont été signifiées à la haute direction de Loblaw qui a plutôt choisi de les balayer du revers de la main, favorisant ses intérêts financiers plutôt que ceux des consommatrices et des consommateurs canadiens », a poursuivi M. Péladeau.

Québecor souhaite donc que des mesures soient prises pour préserver un environnement de concurrence équitable dans le secteur des télécommunications et des épiceries, dans l'intérêt supérieur de la population canadienne.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

-30-

Renseignements :

Québecor

medias@quebecor.com